

La licence « métiers de l'administration territoriale » : le point de départ d'un parcours professionnel



Fort d'une licence en droit, j'ai décidé de me spécialiser dans l'administration publique et plus précisément dans les métiers offerts par les collectivités locales, dont l'importance ne cesse de se renforcer depuis la première loi de décentralisation du 2 mars 1982.

De nouveaux enjeux s'offrent à ceux qui choisissent cette voie ; le désengagement progressif de l'État, les transferts de compétences entre collectivités (avec l'accroissement de l'intercommunalité) et les redécoupages territoriaux sont quotidiens et font de ce secteur évolutif, un secteur très passionnant.

La diversité des métiers proposés dans la fonction publique territoriale (administration générale, gestion comptable et financière, urbanisme, marchés publics, ressources humaines, secteur social...), permet à chacun d'y trouver sa place.

La licence professionnelle « métiers de l'administration territoriale » permet par la qualité de ses enseignements, d'appréhender et de comprendre tous ces enjeux. Composée de formations théoriques et pratiques, elle réussit le subtil mélange entre intervenants universitaires et intervenants professionnels, entre enseignement traditionnel et expérience en situation professionnelle.

Garante du développement de vos compétences, elle est aussi à la base d'un réseau social et professionnel vous permettant de postuler et d'obtenir les postes que vous convoitez. Les enseignants, les encadrants de la licence, votre tuteur de stage, les partenaires extérieurs tel que le Centre de Gestion de l'Orne, vous accompagneront et vous permettront d'atteindre vos objectifs. Pour ma part, il s'agit de ma tutrice de stage, également enseignante dans le cadre de la licence, qui a proposé ma candidature au Centre de gestion pour le remplacement temporaire d'un Directeur Général des Services en arrêt maladie.

Depuis, j'occupe ce poste de cadre (catégorie A) de façon permanente. Un poste d'encadrement d'une cinquantaine d'agents, de liaison à la fois entre le personnel et les élus mais aussi entre les projets des élus et leurs réalisations, qui me comble professionnellement et me permet de me forger une solide expérience dans le management d'une collectivité locale.

Ainsi, je peux affirmer que cette licence fut la base de mon parcours professionnel.

David ALEXANDRE
Directeur Général des Services de la mairie de Sées
Promotion 2012-2013